

Mercredi 24 août 2022

Métropole multimodale : La Métropole Rouen Normandie, capitale des mobilités de demain

Dès la rentrée, la Métropole Rouen Normandie consolide son offre de transports pour proposer des modes de déplacement performants et complémentaires, au service de l'attractivité du territoire et respectueux de l'environnement, de la santé et du pouvoir d'achat des habitants. Forte de son engagement à une conversion 100% énergies renouvelables à l'horizon 2050, la Métropole met en œuvre des politiques publiques ambitieuses pour favoriser une mobilité sobre et efficiente.

En ville, 40% des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 3km¹, et ils sont deux fois plus polluants en milieu urbain qu'hors agglomération. 25 millions de personnes sont affectées par le bruit des transports, dont 9 millions à un seuil critique², et l'on dénombre 2600³ décès par an, en Normandie, directement imputables à la pollution atmosphérique. La Métropole Rouen Normandie s'engage aujourd'hui, pour proposer des transports qui préserveront demain, à parts égales :

- La santé
- L'environnement
- Le pouvoir d'achat

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : *« La mobilité est un droit, et il est de notre devoir de donner à chacune et chacun la possibilité de se déplacer tout en contribuant à construire activement le monde de demain. Nous voulons proposer une mobilité à la fois respectueuse de la santé, de l'environnement, et du pouvoir d'achat, et qui ne fait pour autant aucune concession sur son efficacité. Le rapport aux déplacements évolue. Nos concitoyens attendent aujourd'hui un service complet, intermodal : des modes de déplacement qui s'adaptent à leurs problématiques et besoins, pas l'inverse. Les dérèglements que nous vivons sont pérennes : crise écologique, crise économique. La mobilité est le levier clef permettant d'agir à la fois sur le front du climat et de la justice sociale. »*

¹ ADEME, Infographie Mobilité, <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-la-mobilite-ademe/>

² Etude ADEME/CNB, juillet 2021

³ Rapport QA CODERST 76 – DREAL Normandie, mars 2019

Sommaire

BUS ET METROS : LE RESEAU ASTUCE SE RENFORCE	3
Plus pratique, plus performant, tourné vers les mobilités d'avenir	3
Un réseau serviciel au plus près des bassins de vie	4
La Vallée du Cailly et le plateau Nord	4
La Vallée de Darnétal et le plateau Est	5
La rive gauche et Elbeuf	6
Mesures incitatives, coup de pouce financier : le réseau s'adapte !	7
Les services Filo'R et Flexo pour une mobilité uniforme sur le territoire	8
VELO : LOVELO DEVIENT MULTISERVICES	9
Location longue durée	9
Stationnement	10
Les stationnements sécurisés sur demande	10
Les parkings à vélo sécurisés	10
Vélos en libre-service	12
COVOITURAGE : LA METROPOLE CHAMPIONNE DE FRANCE	13
Klaxit	13
Covit'ici	13
ZONE A FAIBLES EMISSIONS - MOBILITE : LA METROPOLE ACCOMPAGNE SES HABITANTS	15
Une aide métropolitaine pour l'acquisition d'un véhicule moins polluant	15
Un outil pour visualiser toutes les aides complémentaires	16
Aide du Département Seine-Maritime	16
Aide de la Région Normandie	16
Aide de l'Etat	16
Bornes de recharge pour véhicules électriques	17

Bus et métros : le réseau Astuce se renforce

De nouvelles lignes, des modifications d'itinéraires, de meilleures correspondances, des zones d'emplois et de loisirs mieux desservies : la Métropole Rouen Normandie déploie un plan massif de renforcement du réseau de transports pour la rentrée. Un investissement supplémentaire de 10 millions d'euros par an, pour 10% d'offre de transports supplémentaires !

Le réseau Astuce se veut ainsi devenir une alternative compétitive face à la voiture individuelle, pour le climat comme pour le pouvoir d'achat :

- Le bus émet 4 fois moins de CO2 que la voiture individuelle⁴,
- Utiliser le réseau Astuce coûte 16,60€/mois aux salariés (prise en charge PDE), soit en moyenne presque 30 fois moins que le coût mensuel global (achat, entretien, assurance, essence) d'une voiture individuelle.

Pour aller encore plus loin, la Métropole Rouen Normandie investit dans de nouveaux véhicules à faible émission (bus électriques, hydrogène) qui représenteront, en 2025, 50 % de la totalité des bus du réseau et 100% du réseau TEOR.

Toutes les informations détaillées sont à retrouver sur : www.reseau-astuce2022.fr

Plus pratique, plus performant, tourné vers les mobilités d'avenir

Implanté au cœur d'un territoire en permanente mutation, le réseau Astuce se transforme pour répondre au mieux aux besoins de déplacement des habitants, avec un réseau plus attractif et plus performant :

- Des liaisons plus directes vers les établissements scolaires, les pôles universitaires, les centres commerciaux et les zones d'emploi,
- Des trajets plus rapides, plus réguliers évitant les aléas de circulation en voiture,
- Des passages plus fréquents.

C'est aussi l'avènement d'un réseau entièrement repensé, prenant en compte les mutations de la mobilité en cours sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

⁴ ADEME

Historiquement construit en étoile, le nouveau réseau effectue désormais un quadrillage, permettant une meilleure lisibilité de l'offre de transports. Cette logique décentralisée permet donc de :

- Créer de nouvelles liaisons plus directes et plus nombreuses, facilitant l'intermodalité,
- Limiter la saturation en diversifiant l'offre de transports, sans avoir à transiter par des hubs centraux qui ont tendance à saturer,
- Améliorer la fréquence, tout en proposant une amplitude horaire revue à la hausse pour s'adapter aux modes de vies de toutes et tous,
- Desservir de nouvelles zones commerciales, résidentielles, étudiantes ou d'emploi.

Un réseau serviciel au plus près des bassins de vie

Les attentes grandissent au sujet de la mobilité et les réseaux de transports doivent s'adapter pour proposer un niveau de service plus cohérent avec les modes de vie.

La Vallée du Cailly et le plateau Nord

Deux nouvelles lignes transversales, la ligne F8 et la ligne 10, sont créées pour relier la Vallée du Cailly au plateau Nord. Les habitants peuvent ainsi rejoindre les centres d'intérêt et les campus directement sans passer par le centre-ville de Rouen.

- **Ligne Fast F8** : au départ de Déville-lès-Rouen, dessert les pôles d'intérêt du plateau Nord avant de rejoindre Bihorel : le campus et le centre commercial La Vatine à Mont-Saint-Aignan, les résidences senior à Mont-Saint-Aignan, la zone d'Activité de la Bretèque et la Mairie de Bois-Guillaume.
- **Ligne 10** : liaison rapide avec le Campus de Mont-Saint-Aignan au départ de Maromme pour ensuite rejoindre le Lycée Flaubert à Rouen. Elle assure également des liaisons intra-communales entre La Maine et le centre-ville de Maromme mais aussi la desserte des nouveaux quartiers route de Darnétal à Bois-Guillaume.

La ligne Fast F7 voit également le jour. Permettant de créer une offre complémentaire aux T1 et F2, elle offre une liaison directe au campus de Mont-Saint-Aignan avec les passages toutes les 3,5 minutes en heures de pointe, 6 minutes en heures creuses. La ligne F7 assure également une liaison directe vers la rive gauche avec une connexion à la ligne Métro en direction du Terminus Technopôle à Saint-Etienne-du-Rouvray.

En complément, la ligne T1 est renforcée de 9h00 à 15h00 avec un passage toutes les 4 à 5 minutes en heures creuses en semaine pour intensifier la desserte vers les Campus Martainville et Pasteur à Rouen. La ligne F4 est renforcée pour accentuer la desserte de la Vallée du Cailly jusqu'à Rouen tout en conservant son parcours actuel avec un passage toutes les 10 minutes en heure de pointe en semaine et deux fois plus de bus le dimanche.

Les lignes 5 et 11 fusionnent et deviennent la ligne 15. Au départ de Déville-lès-Rouen, elle permet de rejoindre Amfreville-la-Mivoie en passant par le centre-ville de Rouen.

La ligne 11 est renforcée pour accentuer la desserte de la Gare, des zones d'emploi de Bois-Guillaume (Cité de l'Agriculture) et de l'Île Lacroix. La ligne 22 dessert directement le parc de la Vatine à Mont-Saint-Aignan depuis la Gare toute la journée et dessert également le quartier Saint-André.

La Vallée de Darnétal et le plateau Est

Deux nouvelles lignes et des correspondances sont créées, permettant de diminuer les doublons d'accès à Rouen, et de relier la Vallée de Darnétal au Plateau Est sans transiter par Rouen centre.

- **La nouvelle ligne 14** relie la Vallée de Darnétal et le Plateau Est. Au départ de l'arrêt Mont-Pilon à Darnétal, elle traverse les communes de Saint-léger-du-Bourg-Denis, Mesnil-Esnard, Franqueville-Saint-Pierre pour ensuite rejoindre Belbeuf à l'arrêt Mairie.
- **La nouvelle ligne 15** offre aux habitants une meilleure desserte du centre-ville de Rouen. Elle est le résultat de la fusion des lignes 5 et 11. Au départ de l'arrêt Grand Val à Amfreville-la-Mivoie, elle traverse Rouen pour rejoindre l'arrêt Jules Verne à Déville-lès-Rouen.
- La ligne 13 est renforcée sur la commune de Boos pour permettre aux habitants de rejoindre plus facilement Rouen avec 3 fois + de passages.
- Les lignes 14, 28 et 38 sont en correspondance avec la ligne T3 pour rejoindre le centre de Rouen à l'arrêt Mairie de Darnétal qui bénéficie d'un nouvel aménagement. La ligne 14 est également en correspondance avec la ligne F5 et la ligne 13 pour rejoindre Rouen à l'arrêt Haut Hubert à Mesnil-Esnard.

La rive gauche et Elbeuf

La rive gauche et Elbeuf voient leur réseau se transformer en profondeur, pour favoriser le maillage du territoire avec des liaisons transversales. Ces modifications permettent d'éviter les lignes trop longues, sources d'irrégularités, et de desservir les zones d'emploi et les centres commerciaux.

Trois nouvelles lignes FAST sont créées sur la rive gauche :

- **La ligne F6**, en remplacement de la ligne 6, pour relier Grand-Couronne à Saint-Etienne-du-Rouvray. Cette nouvelle ligne transversale au Sud de Rouen présente deux atouts majeurs : + de passages pour une meilleure régularité avec une connexion aux deux terminus du Métro, au terminus de la ligne T4 à l'arrêt Zénith – Parc Expo ainsi qu'à la ligne F3 aux arrêts Gagarine, Jean Lurçat et Goubert.
- **La ligne F7** pour une liaison directe entre la rive gauche et le Campus de Mont-Saint-Aignan. Elle dessert le quartier Grammont et la clinique Mathilde puis assure une connexion à la ligne Métro à l'Hôtel de Ville de Sotteville-lès-Rouen.
- **La ligne F9**, en remplacement de la 32, pour relier Elbeuf au centre-ville de Rouen en desservant Grand-Couronne et Grand-Quevilly avec une fréquence de passage renforcée. Elle dessert à Elbeuf le centre-ville, à Grand Quevilly le Zénith et le Parc des Expositions, à Sotteville-lès-Rouen le Lycée des Bruyères, à Rouen le centre commercial Saint-Sever et le centre-ville.

La ligne F3 est, quant à elle, prolongée jusqu'au centre commercial à Tourville-la-Rivière et effectue son terminus à l'Hôtel de Ville de Sotteville-lès-Rouen où elle assure également une correspondance systématique avec le Métro.

Trois lignes assurent une desserte des zones d'activités et des zones industrielles :

- La ligne 41 dessert désormais 3 pôles d'activités grâce à son nouvel itinéraire.
- Au départ de la zone d'activité Vente Olivier à Saint-Etienne-du-Rouvray, elle rejoint l'arrêt Ancienne Mare à Petit-Quevilly en passant par le centre commercial du Bois Cany et la zone d'activité ABC à Grand Quevilly ainsi que la zone industrielle Ouest.
- La ligne 33 permet de rejoindre facilement les zones industrielles Est et Ouest et offre une connexion avec la ligne de Métro aux arrêts Truffaut à Petit-Quevilly et Hôtel de Ville à Sotteville-lès-Rouen.
- La ligne 42 bénéficie d'un nouveau terminus Lebon à Grand Quevilly et dessert la zone industrielle du Grand Launay ainsi que le centre commercial du Bois Cany à Grand Quevilly.

Au départ d'Elbeuf, la ligne G passe par les communes d'Orival, Grand Couronne et Moulineaux pour effectuer son terminus à l'arrêt Route du Bac à La Bouille. Elle est en correspondance avec les lignes F6 et F9 pour faciliter les déplacements des habitants sur toute la rive gauche.

Mesures incitatives, coup de pouce financier : le réseau s'adapte !

Les transports en commun sont aujourd'hui un levier d'action important pour soulager certains effets de l'inflation et agir en faveur du pouvoir d'achat des habitants du territoire. Ils sont également l'une des clefs de la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution urbaine. Afin d'accompagner les habitants du territoire dans l'expérimentation et l'adoption des transports en commun, plusieurs mesures ont été mises en place dès le mois de mars 2022 :

- **La baisse du prix des abonnements mensuels de 25% durant trois mois**
Cette offre, lancée une première fois du 28 mars au 6 juin 2022, a séduit les habitants de la Métropole Rouen Normandie : les ventes d'abonnements mensuels ont augmenté de 76 % par rapport à la même période en 2021 soit 3525 abonnements mensuels de plus vendus en 2022. Forte de ce résultat, la Métropole Rouen Normandie a renouvelé son offre du 8 juillet au 6 novembre 2022.
- **Le gel des tarifs à la rentrée 2022**
Dans le contexte actuel de dégradation du pouvoir d'achat et de sortie de pandémie, il est décidé de procéder à un gel des tarifs Astuce pour la rentrée 2022, indexés sur l'année 2018, alors qu'une hausse de +4% à +5% était prévue.
- **La gratuité le samedi**
Afin d'inciter les habitants à favoriser les modes de déplacements doux, la Métropole Rouen Normandie a mis en place, depuis septembre 2020, la gratuité le samedi sur la totalité du réseau.
- **La gratuité en cas de pic de pollution**
Les voyageurs peuvent voyager gratuitement et sans avoir à valider de titre de transport sur l'ensemble des lignes du réseau Astuce dès lors que l'alerte pollution est déclenchée par arrêté préfectoral et ce quel que soit le niveau de l'alerte.

Les services Filo'R et Flexo pour une mobilité uniforme sur le territoire

Filo'R et Flexo sont les deux dispositifs de transport à la demande de la Métropole Rouen Normandie. Ils permettent aux habitants des communes rurales et périurbaines du territoire de se déplacer au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes régulières. Avec plus de 700 voyageurs par jour, 577 arrêts desservis, 26 véhicules accessibles PMR, ce système est essentiel à la mobilité périurbaine et vient en complément des lignes régulières du réseau Astuce.

Face à une hausse de la demande et à des changements de comportement des usagers, l'offre évolue à la rentrée 2022 :

- De nouvelles lignes Flexo sans réservation sont créées sur la zone 2, sur les communes de Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Martin-du-Vivier, Fontaine-sous-Préaux, et sur la zone 5 sur la boucle de Seine rive-gauche,
- Un nouveau point de rabattement est mis en place en zone 3, à Franqueville-Saint-Pierre (Président Coty) remplaçant le point « Haut Hubert » du Mesnil-Esnard,
- Un nouveau point de rabattement est créé en zone 5, au Pôle de Santé de Duclair.



Vélo : Lovélo devient multiservices

La Métropole Rouen Normandie s'est engagée dans le cadre d'un grand Plan Vélo intitulé « Métro à Vélo ». Accès au matériel, formation, aménagement de pistes cyclables, sécurisation des espaces partagés, stationnement... La collectivité vise une augmentation de la part modale du vélo à 5% d'ici à 2030. Ce plan vélo s'articule autour de quatre piliers :

- Développer des infrastructures sécurisées,
- Développer les 3 services de location regroupés sous la marque Lovélo,
- Promouvoir la culture et la pratique du vélo,
- Créer des espaces de concertation.

Il s'agit en effet d'un mode de déplacement ayant un impact positif à la fois sur la santé, l'environnement, et le pouvoir d'achat :

- Se déplacer à vélo permettrait d'économiser 650 kg de CO₂ par personne/an, soit l'équivalent d'une télévision LCD allumée 162 jours sans interruption chez chaque habitant. ⁵
- Il est moins coûteux que tous les autres modes de transport. Faire 10km chaque jour coûte 100€ par an à vélo, contre 1000€ en voiture. ⁶
- Il est bon pour la santé : selon l'OMS, 30 minutes de vélo par jour suffiraient à réduire de 30% les risques de développer une maladie (risques cardiovasculaires, diabète...) ⁷

La Métropole Rouen Normandie a donc lancé en septembre 2021 la marque Lovélo, permettant de regrouper les services liés à la pratique du vélo sur le territoire sous un même giron. Composé depuis un an d'un service de location longue durée de vélos, ce service s'étend à la rentrée aux services de stationnement et de vélos en libre-service.

Location longue durée

Afin d'accompagner les habitants du territoire qui souhaitent découvrir et adopter le vélo, la Métropole Rouen Normandie a mis en place en septembre 2021 le service Lovélo, location longue durée.

⁵ / ⁶ ADEME, Infographie Mobilité, <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-la-mobilite-ademe/>

⁷ Organisation mondiale de la Santé, https://www.who.int/dietphysicalactivity/factsheet_recommendations/fr/

Après seulement 9 mois d'existence, le succès était au rendez-vous. Au mois de juin 2022, le service totalisait :

- 1 103 habitants ayant souscrit un contrat,
- Des durées de location supérieures à 6 mois pour la moitié des contrats signés,
- L'équivalent de 2 tours de la Terre parcourus avec un Lovélo, soit 80 000km !

A la rentrée 2022, le service de location longue durée évolue pour mieux convenir aux besoins des usagers et encourager encore davantage d'habitants à tester le vélo :

- Il sera désormais possible de reconduire un contrat de location, après un an,
- L'assurance sera automatiquement prise en charge dans le prix de location du vélo,
- Les vélos pliants seront proposés au tarif plus abordable de 28€/ mois les 3 premiers mois puis 42€/mois à partir du 4ème mois,
- La Métropole Rouen Normandie met en place un dispositif d'aide à l'achat de vélos. Ce dispositif est à destination des personnes ayant souscrit un contrat longue durée Lovélo, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo cargo/familial, sous réserve que celui-ci soit neuf et vendu par un commerçant professionnel. Le montant des aides proposées est calculé selon le revenu fiscal de référence par part fiscale du foyer.

Stationnement

Avec un lancement prévu avant la fin de l'année 2022, ce nouveau service a pour objet de proposer un stationnement sécurisé pour tous les vélos sur les 71 communes de la Métropole. Il se divise en deux services :

Les stationnements sécurisés sur demande

Les habitants du territoire sont invités à effectuer une demande de stationnement sécurisé sur <https://portail.larucheavelos.fr/rouen/demande-place-velo>. A partir de 2 demandes dans un rayon de 300m, la Métropole réalisera une étude de faisabilité pour définir le meilleur emplacement et réaliser les demandes d'urbanisme. Dans un délai de 1 à 6 mois, la Métropole déclenchera la pose d'un mobilier vélos 6 places.

Les parkings à vélo sécurisés

Entre l'été et la rentrée, la Métropole déploiera des parkings vélos sécurisés sur le territoire avec une offre de près de 300 places, dont une innovation française de parking hautement sécurisé, produit par le fournisseur la Ruche à Vélos. Ce parking doté de 68 places est entièrement automatisé ! Il sera installé à proximité de l'avenue Jean Jaurès à Petit-Quevilly d'ici l'automne.

Pour bénéficier du service de stationnement vélo, les usagers pourront soit s'abonner à l'année ou au mois, soit réserver et payer un ticket horaire pour une journée ou une demi-journée. Chaque abonnement ou ticket horaire permettra d'accéder uniquement à une ou deux places dédiées dans un parking selon les tarifs suivants :

	Abonnement			Ticket horaire	
	Année	Mois		Journée	Demi-journée
Stationnement 1 place	40 €	4 €	Stationnement 1 place	1 €	0,50 €
Stationnement 2 places	70 €	7 €			



© Alan Aubry - Métropole Rouen Normandie

Vélos en libre-service

Aujourd'hui, le service Cy'Clic connaît un franc succès avec 1 283 abonnés longue durée, 257 389 tickets courte durée vendus et un total d'1,77 millions de locations réalisées depuis son lancement. Ce service, déployé uniquement sur la ville de Rouen, va se perfectionner et s'étendre au premier semestre de l'année de l'année 2023 et devenir « Lovélo libre-service ».

Etendu sur le territoire Métropolitain (Rouen Robec, Seine Rive Droite, Boucles de Seine, Vallée du Cailly, Plateau Nord, Plateau Est), le nouveau service de vélos en libre-service sera également plus performant. Un nouveau dispositif permettra en effet aux usagers de réserver leur vélo directement depuis un QR code positionné sur l'arceau.

L'installation de nouveaux arceaux et le déploiement de nouvelles stations interviendront à partir de juin 2023. La jonction entre les deux services sera assurée de façon à proposer une continuité de service.

Covoiturage : la Métropole championne de France

Avec 22 000 trajets réalisés en avril 2022 et un total de 131 768 trajets réalisés entre septembre 2020 et juin 2022⁸, la Métropole Rouen Normandie est le premier territoire de France en matière de covoiturage. La collectivité s'est vu remettre le prix de la Métropole ayant réalisé le plus de trajets tous opérateurs confondus en 2021, lors du OFF du Covoiturage à Paris en juin 2022.

Soulageant à la fois le climat et le porte-monnaie des usagers, le covoiturage est l'une des solutions privilégiées par la Métropole Rouen Normandie dans ses investissements. Ainsi, la collectivité a investi 1 million d'euros en mai 2022 pour le fonctionnement de la plateforme Klaxit, et a co-financé en avril 2022 le dispositif de covoiturage Rouen/Val-de-Reuil « Covoit'ici », en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure.

Klaxit

Face au constat qu'une majorité des trajets domicile-travail relient des pôles pré-identifiés entre eux, la Métropole Rouen Normandie a décidé dès 2020 de mettre en place un service de covoiturage dédié par l'intermédiaire de la plateforme Klaxit. Ouvert au public en septembre 2021, le service permet aux passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs d'être rémunérés entre 2 et 4€ par passager selon la distance parcourue. Cette rémunération est possible grâce au financement de la Métropole Rouen Normandie. Face au succès du service, l'enveloppe initiale de 200 000€ a été multipliée par 5 lors du Conseil Métropolitain du 16 mai 2022. La Métropole Rouen Normandie consacre donc 1 million d'euros au financement des trajets réalisés.

Fin juin 2022, le service comptabilisait plus de 16 000 inscrits et plus de 30 000 trajets par mois. D'ici décembre prochain, les 50 000 trajets par mois devraient être atteints, pour un total projeté de 400 000 trajets sur l'année.

Covit'ici

Porté et financé par la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, Covoit'ici est un réseau de covoiturage assurant des trajets entre Rouen et Val-de-Reuil. Mis en place le 4 avril 2022, ce service est gratuit et permet de soulager le coût et l'impact environnemental des trajets pendulaires de Val-de-Reuil à Rouen.

⁸ Observatoire National du Covoiturage Quotidien, 2022

Trois arrêts ont été mis en place :

- A Rouen, avenue Jean Rondeaux en amont de l'arrêt Teor T4 Orléans,
- A Rouen, avenue des Canadiens à proximité de l'arrêt Teor Zenith/Parc Expo T4,
- A Val-de-Reuil, nommé arrêt « Les Pommiers », avenue des Métiers.

Les inscriptions se font en ligne, sur une plateforme mettant en relation le conducteur et le passager. La rémunération des conducteurs est prise en charge par les collectivités locales, en fonction du nombre de passagers et dans la limite de deux trajets par jour.

A la rentrée 2022, une nouvelle Covoit'ici sera mise en place entre Rouen et Barentin, où environ 250 conducteurs réalisent le même trajet chaque matin.



© Alan Aubry - Métropole Rouen Normandie

Zone à Faibles Emissions - Mobilité : la Métropole accompagne ses habitants

Mise en place le 3 janvier 2022 pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds, la ZFE-m sera étendue à tous les véhicules motorisés au 1er septembre 2022. Ceux-ci devront alors présenter une vignette Crit'Air 0, 1, 2 ou 3 pour se rendre sur le périmètre de la ZFE-m. Le périmètre de la ZFE-m a été défini sur 13 communes de la Métropole Rouen Normandie : Amfreville-la-Mi-Voie, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Le Grand-Quevilly, Le Mesnil-Esnard, Notre-Dame-de-Bondeville, Le Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Sotteville-lès-Rouen. Afin d'accompagner le déploiement de la ZFE-m tout en veillant à son impact sur le pouvoir d'achat, la Métropole Rouen Normandie, le Département et l'Etat proposent des aides et des primes à la conversion.

La Métropole Rouen Normandie effectue également la transition de son territoire pour accueillir les mobilités électriques en déployant davantage de bornes de recharge.

Une aide métropolitaine pour l'acquisition d'un véhicule moins polluant

Dans le cadre de la mise en place de la ZFE-m, la Métropole Rouen Normandie propose jusqu'à 4 000€ d'aides, avec un bonus de 25% pour les habitants des 13 communes concernées directement par la ZFE-m. Cette aide est l'une des plus élevées proposées en France. Sous conditions et en fonction du revenu fiscal de référence, l'aide Métropolitaine vise à aider les personnes concernées par la ZFE-m à acquérir un véhicule moins polluant à moindre coût.

Les habitants du territoire pourront effectuer une demande pour évoluer vers un véhicule plus propre. Cette demande peut concerner :

- Une opération de retrofit (électrification d'un véhicule essence ou diesel),
- Un changement de véhicule à partir du Crit'Air 3 : utilitaire léger, voiture, scooter, moto, voiture sans permis,
- La transition vers un autre mode de déplacement moins polluant : vélo électrique, vélo cargo...

Cette aide est ouverte aux particuliers, entreprises et associations domiciliés dans l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie.

Un outil pour visualiser toutes les aides complémentaires

Les aides proposées par d'autres puissances publiques sont cumulables, dans la limite de 80% du coût total du véhicule acquis ou de la modification opérée. La Métropole Rouen Normandie, consciente de la complexité de lecture des différentes aides présentes, a mis en place un outil accessible à tous les habitants du territoire. Celui-ci permet de tester son éligibilité aux aides de la Métropole, du Département, de la Région et de l'Etat.

Accessible à l'adresse suivante, la plateforme génère automatiquement un récapitulatif des aides selon le profil de l'utilisateur : commune de résidence, revenu fiscal de référence, véhicule actuel, modification envisagée ou type de véhicule en cours d'achat.

➔ <https://zfe.metropole-rouen-normandie.fr/>

Aide du Département Seine-Maritime

Sur des modalités proches de celles de l'aide Métropolitaine, le Département de la Seine-Maritime a mis un dispositif d'aides financières, jusqu'à 4 000 €, pour les personnes physiques résidant dans le département de la Seine-Maritime (en dehors de la Métropole Rouen Normandie) et travaillant dans la zone à faibles émissions mobilité.

Aide de la Région Normandie

La Région Normandie a mis en place une aide à l'achat ou la location longue durée (avec ou sans option d'achat) d'un véhicule léger neuf, sous conditions de revenus (sur base du revenu fiscal de référence). Cette aide concerne :

- Les véhicules électriques (à hauteur de 2000€ maximum)
- Les véhicules hydrogène (15% du coût d'achat HT dans la limite de 7000€)

Aide de l'Etat

L'Etat met en place trois aides, cumulables :

- **La prime à la conversion**
En échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule, cette aide permet de financer l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion plus propre, à hauteur de 3000€ pour un véhicule thermique et 5000€ pour un véhicule électrique ou hybride rechargeable (sous condition d'autonomie). Cette aide ne concerne que les véhicules non-soumis à un malus écologique.
- **Le bonus écologique**
Ce dispositif permet de recevoir, sans condition de revenu, une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule électrique ou hydrogène neuf ou d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf, pour un maximum de 7000€.

- **La surprime ZFE**

Il existe une surprime d'un maximum de 1 000 euros lorsque le bénéficiaire habite ou travaille dans une zone à faibles émissions (ZFE) et qu'il a bénéficié d'une aide similaire attribuée par une collectivité territoriale.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Comptant aujourd'hui 70 bornes et 148 points de recharge, la Métropole Rouen Normandie vise au triplement des bornes à l'horizon 2026 : le territoire sera donc équipé de près de 400 points de recharge. Dans un souci d'équité de la répartition territoriale des bornes de recharge, la Métropole a opté pour une implantation proportionnelle au nombre d'habitants, soit 1 point de charge pour 1 500 habitants. Concernant les communes comptant moins de 1500 habitants, à minima 1 borne avec 2 points de charge sera installée. L'objectif : ne pas créer de « zones blanches » et garantir à tous l'accès à des emplacements de charge.

La Métropole Rouen Normandie a en effet mis à jour son Plan de Déploiement des Infrastructures de Recharge en 2021. Il vise à la création de bornes ou de stations de recharge ouvertes au public, dont une proportion sera accessible aux PMR. Ses objectifs sont :

- Une couverture de recharge sur les 71 communes de la Métropole, soit au moins 1 borne par commune,
- Près de 200 bornes de recharge ouvertes au public d'une puissance maximale de 36 kW en courant alternatif (AC), soit près de 400 points de recharge,
- 15 bornes de recharge ouvertes aux usagers du réseau Astuce dans les parkings P+R dotés d'une barrière d'accès d'une puissance maximale de 11 kW en courant alternatif (AC),
- 10 stations de recharge rapides ouvertes au public d'une puissance maximale de 90 kW.

Gratuit depuis son lancement, le réseau doit faire face à une double contrainte : l'augmentation de la consommation énergétique et l'accentuation du phénomène de « véhicules ventouses », c'est-à-dire de véhicules rechargeables qui stationnent au-delà du temps de recharge nécessaire à leur batterie. Afin de limiter ces impacts, et induire des comportements vertueux, la Métropole Rouen Normandie mettra en place une tarification du service de recharge d'ici à la fin de l'année 2022.

CONTACT PRESSE

Justine Hunault-Dequatremare

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 | 06 60 71 99 61